

Comité de suivi du projet Lac à Paul

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

RAPPORT ANNUEL

2017 - 2018

Rapport des troisième et quatrième années d'activité du Comité de suivi

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Le mot du président _____	1
À propos du Comité de suivi _____	2
Activités du Comité en 2017 _____	4
Activités du Comité en 2018 _____	6
Dépenses du Comité _____	8
Informations de contact _____	9

Le mot du président

« Nourrir le futur », c'est en effet la finalité du projet d'Arianne Phosphate : soit d'offrir de l'apatite de haute qualité remplaçant des produits contenant du Cadmium et de l'Uranium. L'apatite du Lac à Paul est dépourvue de ces « contaminants », dans la production d'engrais destinée à la culture des aliments dans le monde.

Des étapes importantes sont maintenant complétées, s'intégrant directement à la mission du Comité de suivi, dans le cadre de la construction et de l'exploitation du projet. Entre autres, mentionnons les résultats des études d'impacts selon les règles du MELCC (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques), du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) et de l'ACEE (Agence canadienne d'évaluation environnementale). La charte du Comité de suivi définit nos devoirs et obligations, s'inscrivant dans « le processus du développement durable », prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement. L'acceptabilité sociale, qui ne correspond pas à l'unanimité sociale, est un des facteurs contributifs au projet. Il demeure important d'être à l'écoute et de travailler en synergie avec les différents partenaires et le milieu, dans l'atteinte des objectifs réciproques, en considérant le bien fondé de diversifier la base économique traditionnelle de la région, reposant sur des secteurs très fragilisés que sont la forêt et l'aluminium.

En terminant, je remercie les membres bénévoles du Comité de suivi ainsi que le personnel de l'entreprise pour leur disponibilité, leur professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve.

Le Président du Comité de suivi,
Daniel Gaudreault.

À PROPOS DU COMITÉ DE SUIVI

À propos du Comité de suivi

MISSION DU COMITÉ DE SUIVI

- Établir et maintenir la communication entre Ariane Phosphate et ses parties prenantes.
- Faire le suivi du projet, des engagements d'Ariane Phosphate et des conditions du certificat d'autorisation.
- Faire des recommandations à Ariane Phosphate pour, entre autres, l'aider à atteindre ses objectifs de développement durable, ses engagements et ses obligations.

OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI

- Informer Ariane Phosphate des préoccupations soulevées par les parties prenantes.
- Fournir les recommandations, les commentaires et les suggestions utiles.
- Contribuer à relayer à la population les informations relatives au projet.
- Indiquer à Ariane Phosphate les besoins en matière de vulgarisation.
- Produire un rapport annuel.
- Être informé des plaintes et émettre des recommandations, lorsque requises.
- Soulever les questions relatives à l'exploitation minière qui appelle l'action du gouvernement.
- Contribuer à favoriser les retombées économiques et sociales des communautés locales.
- Tenir un minimum de 4 réunions par année.
- Tenir au minimum une consultation publique par année.

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

Le Comité de suivi se compose d'un président, de 2 membres liées à Ariane Phosphate et 8 membres indépendants. Au moins 1 et au plus 2 membres indépendants représentent chacune de ces catégories :

- Milieu économique
- Milieu municipal
- Milieu du développement durable
- Milieu communautaire
- Citoyens

En plus des membres, un siège est offert à chacune des 3 communautés Innues concernées par le projet : Pessamit, Essipit et Mashteuiatsh.

Le mandat des membres et des administrateurs a une durée de deux ans. À la fin de cette période, un appel de candidatures est publié pour renouveler le Comité.

À PROPOS DU COMITÉ DE SUIVI

NOM	POSTE	FIN DU MANDAT
Membres actifs du comité de suivi		
Daniel Gaudreault	Président	2018
Henri-Paul Côté	Milieu municipal	2019
Cindy Bouchard	Milieu communautaire	2019
Sylvain Potvin	Milieu du développement durable	2019
Gervais Bérubé	Milieu économique	2018
Alex Tremblay	Citoyen	2019
Nathalie Larouche	Milieu économique	2018
Membres liés		
Éric Arseneault	Arianne Phosphate	Mandat en cours
Élise Girard-Gagnon	Arianne Phosphate	Mandat en cours
Membre ayant démissionné en 2017-2018		Remplacé par
André Dufour	Citoyen	Alex Tremblay
Benjamin Gobeil-Jobin	Milieu du développement durable	Vaquant

Les communautés innues ont signalé leur intention d'attendre la mise en place du comité spécifique aux Premières Nations. Leur siège reste toutefois ouvert.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2017

Activités du Comité en 2017

En 2017, le comité de suivi a tenu trois rencontres régulières et une assemblée publique.

RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2017

De nouveaux membres sont introduits dans le comité : Cindy Bouchard (membre indépendante) et Élise Girard-Gagnon (membre liée). Les membres indépendants Pierre-Luc Gaudreault et Marie-Josée Morency ne renouvellent pas leur mandat, arrivé à échéance. De plus, André Dufour (membre indépendant) annonce qui devra quitter le comité en juin en raison d'un déménagement.

Les contrats avec des fournisseurs importants signés ou sur le point de l'être sont présentés au comité. De plus, on présente la *Politique concernant le comité de suivi d'Arianne Phosphate*, une politique interne de l'entreprise qui regroupe les obligations et les engagements d'Arianne Phosphate envers le comité de suivi.

Le rapport annuel 2016 est adopté et les paramètres de la consultation publique sont déterminés.

CONSULTATION PUBLIQUE 2017

La consultation publique s'est tenue le mercredi 12 avril 2017, à 19 h, à l'hôtel Delta Saguenay. Elle avait été annoncée dans l'hebdomadaire Le Progrès Weekend, sur le site Internet de la Société, ainsi que sur sa page Facebook.

La soirée a attiré 31 personnes, soit 26 hommes et 5 femmes en plus de 7 des 8 membres actuels du comité de suivi.

Toutes les questions et les commentaires formulés au cours de la consultation publique ont été rapportés dans le *Résumé de la deuxième assemblée publique de consultation du Comité de suivi sur les activités de 2016*, disponible à l'adresse suivante :

http://www.arianne-inc.com/files/_user/bloc_document/resume-consul-2017_1.pdf

RÉUNION DU 13 JUIN 2017

Trois nouveaux membres sont introduits au comité : Nathalie Larouche, provenant du milieu économique, Benjamin Gobeil-Jobin, provenant du milieu du développement durable et Alex Tremblay, qui remplacera monsieur André Dufour comme citoyen.

Une mise à jour est faite aux membres sur les contrats importants accordés (ABB, SNC-Lavalin/Cegertec, FLSmidth et groupe Alfred Boivin) et les travaux des prochains mois : Assemblée

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2017

générale des actionnaires, rapport d'audit pour la formation d'un syndicat bancaire, rencontres avec des clients et investisseurs potentiels et premier certificat d'autorisation. Beaucoup de questions sont posées sur la possibilité de produire de l'acide phosphorique dans la région.

Les membres font un retour sur la consultation publique.

RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017

Petite mise à jour du projet : contrats mineurs accordés, dernières nouvelles de la compagnie et des demandes de permis.

Ghislain Goyette, chef métallurgiste d'Ariane Phosphate fait une présentation aux membres du comité de suivi portant sur les possibilités de transformation dans la région : ce qu'implique la transformation de l'apatite en acide phosphorique (transport, intrants, extrants et résidus, procédé chimique de transformation de l'apatite et exemples d'installations et parcs à résidus), l'étude préliminaire pour une usine de transformation et une alternative : l'application directe au sol.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2018

Activités du Comité en 2018

En 2018, le comité de suivi a tenu trois rencontres régulières.

RÉUNION DU 21 MARS 2018

Mise à jour sur le projet. Les travaux en cours, le financement et le projet de terminal maritime en rive nord.

Le comité se questionne sur son rôle et son fonctionnement en attendant le début de la construction. Il est décidé de tenir des réunions ad hoc, en tendant vers l'objectif de maintenir l'horaire régulier de réunions. On suggère aussi de consulter le comité sur les études faites par l'entreprise comme l'étude des solutions de rechange pour le parc à résidus miniers.

On discute également de l'assemblée annuelle, qui avait habituellement lieu en juin. Il est décidé de désormais publier les rapports annuels et de tenir les consultations annuelles au mois de novembre de chaque année, pour conclure l'année. La publication du rapport annuel 2017 est reportée au mois de novembre, dans un rapport annuel qui combinera les activités des années 2017 et 2018.

RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le comité discute de la première plainte reçue, concernant une érablière sur un terrain d'Arianne à Sainte-Rose-du-Nord.

Arianne Phosphate a consulté le comité de suivi sur les critères d'évaluation à considérer pour comparer l'option retenue avec ses solutions de rechange. Les membres seront consultés individuellement sur l'importance à accorder à chacun des critères.

Information sur le projet d'étude de préfaisabilité pour une usine d'acide phosphorique. Des membres du comité expriment le souhait d'être informés le plus tôt possible des développements importants du projet de façon à pouvoir répondre adéquatement aux questions éventuelles des citoyens. Il est convenu qu'Arianne prévendra le comité des événements marquants qui touchent la compagnie, même si cette dernière les perçoit comme externes au projet du Lac à Paul.

RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2017

M. Jean-Sébastien David présente le permis du port et ses conditions et fait une mise à jour du projet.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2018

Le comité se questionne sur l'opportunité de tenir sa rencontre publique annuelle. Les membres du comité jugent qu'Arianne doit trouver une façon de faire circuler les faits sur le projet dans les médias. Il est décidé d'attendre d'avoir une meilleure connexion avec les parties prenantes. L'assemblée est donc remise à plus tard et/ou sous une autre forme. Le rapport annuel sera tout de même publié.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les comptes-rendus des réunions du Comité de suivi sont disponibles en ligne.

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

DÉPENSES DU COMITÉ

Dépenses du Comité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les articles 42.5 et 42.6 du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* exigent que toutes les dépenses de fonctionnement du Comité soient supportées par la compagnie. Le rapport annuel du Comité doit inclure une portion concernant ses dépenses. Cette section du rapport doit être produite par la compagnie.

Même si ces articles ne s'appliquent pas encore à Ariane Phosphate, la compagnie et son Comité de suivi ont choisi de suivre le règlement.

DÉPENSES DU COMITÉ EN 2017

CATÉGORIE	MONTANT
Frais de réunion	
Impressions*	51,19 \$
Frais de déplacement	377,55 \$
Consultation publique	
Location de salle	217,31 \$
Publicité	984,19 \$
Total	1 630,24 \$

*Calculé en fonction d'une évaluation du coût par page fournie par le fabricant de l'imprimante.

DÉPENSES DU COMITÉ EN 2018

CATÉGORIE	MONTANT
Frais de réunion	
Impressions*	11,58 \$
Frais de déplacement	323,44 \$
Total	335,02 \$

*Calculé en fonction d'une évaluation du coût par page fournie par le fabricant de l'imprimante.

INFORMATIONS DE CONTACT

Informations de contact

Pour vos questions et commentaires sur le rapport annuel, sur le Comité de suivi ou ses activités, vous pouvez communiquer avec :

DANIEL GAUDREULT
Président du Comité de suivi

ÉLISE GIRARD-GAGNON
Coordonnatrice du Comité



comite.de.suivi@arianne-inc.com



Tél. 418-549-7316, poste 29
elise.gagnon@arianne-inc.com

Comité de suivi du projet Lac à Paul

393 rue Racine Est, suite 200, Chicoutimi, QC, G7H 1T2

À l'attention du Président du Comité de suivi

Télécopie 418-549-5750

comite.de.suivi@arianne-inc.com

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>